



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**Du lundi 05 janvier 2026, 10h00, au mardi 03 février 2026, 16h00**

Par arrêté municipal n°SU016RT2025, une enquête publique portant sur la modification n°3 du PLU est organisée du lundi 05 janvier 2026, 10h00, au mardi 03 février 2026, 16h00.

La modification du PLU vise notamment à :

- Intégrer les principes d'aménagement sur les secteurs à enjeux de la Gare et des Pérouses,
- Modifier les règles de coefficients de pleine terre et de biotope dans les zones d'activités,
- Modifier les règles de mixité sociale
- Prendre en compte l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique
- Modifier les Orientations d'Aménagements et de Programmation
- Corriger des erreurs matérielles.

### PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER PEUT ÊTRE CONSULTÉ :

- sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6989/>
- sur support papier à la mairie de Brignais, aux jours et heures habituelles d'ouvertures au public.

### PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE LE PUBLIC POURRA DÉPOSER SES OBSERVATIONS :

- Sur un registre d'enquête déposé à la mairie de Brignais, aux jours et heures d'ouverture de la mairie :
  - Lundi de 10h à 12h et de 13h à 17h
  - Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
  - Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
  - Samedi de 9h à 12h
- Sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6989/>
- Par écrit à l'attention de M. le commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Brignais, 28 rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS,
- Directement auprès du commissaire-enquêteur pendant ses permanences

**A cet effet, M. Julien DALLEMAGNE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie aux dates et horaires suivants :**

- Lundi 05 janvier 2026 de 10h à 12h
- Mercredi 14 janvier 2026 de 15h à 17h
- Samedi 24 janvier 2026 de 10h à 12h
- Mardi 03 février 2026 de 14h à 16h

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès du service urbanisme de la commune de Brignais : 04 78 05 62 11 (du lundi au jeudi de 13h à 17h, vendredi de 13h à 16h).

Le rapport et les conclusions établis par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Brignais et sur le site internet [www.brignais.com](http://www.brignais.com) pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.